

MIROVA WOMEN LEADERS AND DIVERSITY EQUITY

Promouvoir la diversité et les femmes à travers l'investissement

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

ACTIONS

Article 9
au sens de la
réglementation SFDR

MIROVA WOMEN LEADERS AND DIVERSITY EQUITY

Compartiment de droit luxembourgeois de la SICAV Mirova Funds. Mirova Funds est une Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise composée de plusieurs compartiments, agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en 2009. Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion du compartiment à Mirova.

- **Un fonds permettant de diversifier son épargne sur les actions internationales en investissant dans des sociétés qui contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durable avec un focus sur la diversité au sens large, et une attention particulière sur la mixité et la promotion des femmes.**
- **Une solution combinant recherche de performance financière et d'impact social et environnemental.**

LA DIVERSITÉ : UN VECTEUR DE PERFORMANCE

Accroître la représentation féminine au sein des instances dirigeantes améliore l'organisation et la performance des entreprises.

Vectrice de créativité, d'innovation, la diversité s'accompagne d'une meilleure prise de décisions. Elle permet aussi une connaissance plus fine des attentes des clients, favorise l'engagement des collaborateurs et crée ainsi les conditions d'une meilleure rétention des talents.

Partant de ce constat, le fonds Mirova Women Leaders and Diversity Equity sélectionne des entreprises robustes qui, en s'engageant en faveur de l'égalité femmes-hommes, créent de la valeur. Plus précisément, nous nous concentrons sur l'encadrement supérieur car c'est à ce niveau que beaucoup de choses se jouent, pour plusieurs raisons :

- **La diversité dans les équipes dirigeantes accroît la performance économique de l'entreprise.** Une étude du Peterson Institute for International Economics suggère d'ailleurs que la présence de 30 % de femmes à des postes de direction peut être associée à une augmentation de 1 % de la marge nette, soit l'équivalent de 15 % de la rentabilité.
- **L'inclusivité au sommet de la hiérarchie** est un indicateur avancé de l'engagement d'une entreprise en faveur de la diversité et de l'égalité des sexes.
- **Il y a un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'entreprise.**

Les informations fournies reflètent l'opinion de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles de changer sans préavis. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

POINT D'ATTENTION Mirova Women Leaders and Diversity Equity permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée de 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur simple demande auprès de Natixis Investment Managers International.



Voir définitions page 3

FAIRE VOLER LE PLAFOND DE VERRE EN ECLATS

Mirova, pionnier de l'investissement à impact, a créé le fonds Mirova Women Leaders and Diversity Equity qui investit, sur un univers global, dans des sociétés jugées performantes et engagées en faveur de la diversité. L'équipe de gestion de ce fonds a mis en place un processus de gestion éprouvé combinant analyse fondamentale et ESG. L'approche vise à identifier des sociétés qui démontrent des pratiques positives en matière de considérations ESG ou offrent des solutions innovantes aux enjeux du développement durable et encouragent l'accès des femmes aux postes de direction, sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Mirova Women Leaders and Diversity Equity ne cherche pas uniquement à accompagner la transition vers une société plus juste mais aussi vers une planète plus verte : la fonds fait en effet l'objet d'une recherche d'alignement avec un scénario de réchauffement climatique de 2°C maximum^{(1)/(2)}.

1. Correspond aux plans d'actions mis en place pour respecter l'Accord de Paris, c'est-à-dire la hausse qu'il ne faudrait pas dépasser pour la température moyenne de la planète entre 1850 et 2100. 2. Limites internes non contraignantes, Mirova peut changer ces limites à tout moment sans préavis. L'impact carbone des investissements est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais. 3. ONU : Organisation des Nations Unies.

PROFIL DE RISQUE

Mirova Women Leaders and Diversity Equity n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : Actions, sociétés à petite, moyenne et grande capitalisation, taux de change, marchés émergents, concentration géographique, concentration du portefeuille, risque de durabilité, risque d'investissements sur la base de critères ESG. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du Compartiment Mirova Women Leaders and Diversity Equity (le « Compartiment ») est d'allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des sociétés qui contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durables avec un focus sur la mixité et la promotion des femmes.

Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées sur des bourses du monde entier, tout en alliant systématiquement des considérations Sociales, Environnementales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'indice MSCI World Net Dividends Reinvested sur **la période minimale d'investissement recommandée de 5 ans.**

L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

(1) Indice actions calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International) composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leurs pays respectifs. Il est disponible sur www.msibarra.com.

Les informations fournies reflètent l'opinion de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles de changer sans préavis.

UN PARTENARIAT UNIQUE ENTRE MIROVA ET LE COMITÉ ONU FEMMES FRANCE⁽¹⁾

Mirova s'engage à reverser une partie des frais de gestion du fonds au Comité ONU Femmes France, pour financer les actions d'ONU Femmes en faveur de l'autonomisation des femmes. Ainsi, Mirova peut donc contribuer à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable n°5 défini par l'ONU : parvenir à l'égalité des sexes et rendre autonomes toutes les femmes et les filles.

« Le soutien de Mirova Foundation, via le fonds Mirova Women Leaders and Diversity Equity, à ONU⁽³⁾ Femmes France est stratégique car il va permettre de déployer deux pans importants de l'organisation : les opérations et nos engagements en continu pour les droits des femmes dans le monde déclare Celine Mas - Présidente d'ONU⁽³⁾ Femmes France »

Natixis a signé la charte d'ONU Femmes, les WEP (Women's Empowerment Principle)⁽²⁾, marque de l'engagement de toute l'entreprise en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

1. www.onufemmes.fr
2. www.empowerwomen.org/en/weps/about



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.llabelisr.fr.



L'initiative «Towards Sustainability» veut aider tous les types d'investisseurs particuliers et institutionnels qui cherchent des solutions d'épargne et d'investissement plus durables. Elle veut également encourager les institutions financières à offrir une gamme diversifiée et qualitative de produits durables.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

EN SAVOIR +

	Part R/A	Part I/A
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Mirova	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds	
Classification	Actions internationales	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	Indicateur de référence uniquement à titre indicatif. MSCI World, dividendes nets réinvestis. Indice actions calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International) composé de près de 1 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85% de la capitalisation de chacun de leurs pays respectifs. Il est disponible sur www.mscibarra.com . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 9	
Proportion minimale :		
- d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾	5%	
- d'investissements durable	90%	
Date de création	29/03/2019	
Code ISIN	LU1956003765	LU1956003500
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le groupe BPCE	
Abonnement	Oui	
Souscription minimale initiale	Néant	50 000 €
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	4 % non acquis au fonds acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,90 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur : 1,09 %	0,80 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. • dont rétrocession au réseau distributeur : 0,14 %
Coûts de transaction	0,1 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Commission de surperformance⁽³⁾	20 % de la performance supérieure à celle de l'indice de référence 0,1 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Des commissions de performance peuvent être facturées même lorsque la performance du Produit est négative, notamment si la performance de l'indice de référence est inférieure à celle du Produit.	
Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu	
Valeur liquidative d'origine	100 €	
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽⁴⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1956003765/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1956003500/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1956003765/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1956003500/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.mirova.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier.

En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller bancaire est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation. Vous pouvez également écrire au service réclamation de votre banque (dont les coordonnées figurent dans les brochures tarifaires de votre établissement bancaire ainsi que sur son site internet dans la rubrique dédiée « Réclamations »), y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF : amf-france.org/fr/le-mediateur, bouton « Saisir le médiateur » ou par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2. La charte de la médiation est disponible sur le site de l'AMF et la saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE, Natixis Investment Managers International et Mirova qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE S.A. dont Natixis Investment Manager International et Mirova sont des filiales. L'attention des investisseurs est également attirée sur les liens capitalistiques et financiers existant entre Natixis Investment Manager International, Mirova et BPCE Vie. BPCE Vie, qui référence ce produit, est une filiale de BPCE Assurances, elle-même filiale de BPCE S.A. En relation avec ce produit, les Banques Populaires ou les Caisses d'Épargne distributeurs de ce produit peuvent percevoir une rémunération ou tout avantage non monétaire pouvant également être attribué dans le cadre de la distribution de ce produit. Conformément à la réglementation, Natixis Investment Managers et ses affiliés, sociétés de gestion des fonds, les assureurs ainsi que les distributeurs prennent toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Pour chacune de ces entités, une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

Document non contractuel, actualisé en août 2024.

Mirova Women Leaders and Diversity Equity est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« la CSSF »). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation.

Mirova – Société anonyme au capital de 8 813 860 euros - RCS Paris- 394 648 216 – Agrément AMF GP 02-014 - 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris. Mirova est une société de gestion, affiliée de Natixis Investment Managers.

Natixis Investment Managers International – Société anonyme au capital de 94 127 658,48 € – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

Natixis Investment Managers S.A. – Filiale de Natixis Investment Managers. Société anonyme au capital de 21 000 000 euros. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115843. Société de gestion autorisée au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.